

Le village où 24 % des citoyens participent aux décisions

En développant tous azimuts la démocratie participative, Vincent Beillard et son équipe créent un véritable laboratoire suivi à la loupe par de nombreux observateurs.



Vincent Beillard, maire de Saillans (Drôme, 1 251 habitants), en compagnie de son « binôme », Annie Morin, première adjointe.

l'implantation d'un supermarché, soutenue par l'ancien maire, et alors que la commune dispose déjà de nombreux petits commerces.

De là naît une osmose citoyenne. Des groupes se forment, produisent des idées qui vont mener à la constitution d'une liste puis à l'élection sans coup férier de Vincent Beillard dès le premier tour des municipales de 2014. C'est un petit séisme dans le landerneau politique. L'équipe municipale échappe à toute classification partisane. Le

nouveau maire lui-même n'a rien d'un professionnel de la politique. animateur dans le développement social et culturel, Vincent Beillard, 44 ans, a été jugé le plus apte par ses pairs à animer une équipe au service du collectif. Le crédo de la nouvelle équipe municipale ? S'adosser sur des valeurs humanistes et sur des modes participatifs de fonctionnement.

« Au bout d'une semaine, nous avons ouvert les portes de la mairie pendant une journée, histoire de montrer qu'elle appartenait à tous et pas seulement au personnel et aux élus », se rappelle Vincent Beillard. La mairie est une ruche. Le ton est donné. Près de 250 volontaires (un habitant sur cinq !) s'inscrivent dès lors au sein de sept commissions participatives : économie et production locale, environnement et énergie, finances et budget, santé et action sociale, associations, sports, culture et patrimoine, enfance, jeunesse et éducation, aménagements et travaux. À la tête de chaque commission, un binôme ou trinôme d'élus permet d'éviter les prises de décisions isolées.



Il revient ensuite à des groupes actions projets, composés d'une dizaine de membres en moyenne dont un élu référent, de mettre en pratique une action définie en commission. On leur doit notamment sur les deux premières années de mandature la réforme des rythmes scolaires, la conception de panneaux de sensibilisation à la protection de la rivière, la révision du tarif de l'eau ou bien encore le choix du mobilier urbain.

Risque d'essoufflement

Une mesure traduit bien l'esprit des groupes actions projets : l'extinction de l'éclairage public en faveur de laquelle les habitants ont conçu une matrice originale. Les coupures se font en effet selon les quartiers et les saisons : « Nous nous servons le plus possible des compétences locales. Par exemple, pour l'extinction de l'éclairage public, ingénieurs et techniciens de la commune, imprégnés des réalités du village, nous ont aidés à construire cette opération. Cela nous a évité de recourir à un cabinet d'études. » Des économies à la clef et une vraie réussite au concours « Villes et villages étoilés », Saillans ayant conquis deux macarons décernés par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement.

Mais que se passe-t-il donc à Saillans pour que tant de journalistes, de chercheurs et d'élus s'y rendent depuis mars 2014 ? Le cadre est certes magnifique, l'eau de la rivière Drôme attirante et les ruelles pleines de charme. Mais on vient surtout à Saillans pour décoriquer, analyser ou s'inspirer d'une « méthode laboratoire » où les habitants prennent leur destin en main. Le terrain, il est vrai, s'y prête. Saillans, riche de 47 associations et dont la démographie est la plus forte de la Drôme sur ces vingt dernières années, est réputé pour ses penchants décalés, indociles, contestataires. À l'image, en 2013, de la mobilisation, à l'issue victorieuse, contre